



**BULLETIN D'INSCRIPTION
MERCREDI
JANVIER 2018**

Ecole : Vérines Croix Chapeau Saint Médard d'Aunis

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe :

Repas
+
Après midi
A partir de 12h

Après midi
A partir de 13h30

Mercredi 10/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 17/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 24/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 31/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence

Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE

Bulletin d'inscription
à déposer à l'accueil
OU
à renvoyer par mail

Horaires d'accueil des enfants

Lundi : 7h30–8h30 / 16h30–19h
Mardi : 7h30–8h30 / 16h30–19h
Mercredi : 7h30–9h
12h–19h
Jeudi : 7h30–8h30 / 16h30–19h
Vendredi : 7h30–8h30 / 16h30–19h

TARIFS Périscolaire matin et soir
Facturation à l'heure entamée
*Tarifs applicables au 01/09/2014

Coût horaire	Allocataire CAF/MSA	Passeport CAF/MSA		
		Q3	Q2	Q1
1 Heure	2.50 €	2.40 €	2.30 €	2€ 20
2 Heures	4.50 €	4.40 €	4.30 €	4.20 €
3 Heures	6 €	5.90 €	5.80 €	5.70 €

Hors CAF /MSA - majoration de 0,50 € par heure
Le goûter est à 0,60 €, il est automatiquement facturé sur la 1ère heure de présence

Absence non justifiée

Matin 2,50 € / enfant
Soir 5 € / enfant

TARIFS (Mercredi après-midi)

Habitants CDC Aunis Sud & Sivom Plaine d'Aunis	1/2 Journée avec repas	1/2 Journée sans repas	
Quotient familial CAF Inférieur à 761	Q1	7.50 €	3.50 €
	Q2	9 €	5 €
	Q3	10.50 €	6.50 €
Allocataire CAF	12 €	8 €	
Hors CAF	14 €	10 €	

Le repas n'est pas pris en charge pour les spécificités alimentaires.
Une déduction de 2.50 € sera appliquée

TARIF PERI ACCUEIL

SOIR (17h00-19h00) 1.00 €

RETARD

5€ par quart d'heure / famille

Pôle enfance PAPJ



Responsable Accueil de Croix Chapeau :
Christelle MOINARD / 06.33.11.42.83

JANVIER 2018



Directrice de l'association :
Céline ESPIOT / 06.11.87.11.48

Secrétariat :
Elodie SERER

☎ 05.46.01.97.69
contact@papj.fr
www.papj.fr



Programme Mercredis



Mercredi 10 / 01
Repas autonome
« Tartiflette »
Cinéma à l'accueil
« Charlie et la Chocolaterie »

Mercredi 17 / 01
Création pour le
« Goûter presque parfait »

Mercredi 24 / 01
Création pour le
« Goûter presque parfait »

Mercredi 28 / 01
Goûter autonome
« Gâteau au chocolat »



L'équipe d'animation

Responsable de l'accueil périscolaire: Christelle Moinard
Animatrice : Audrey Poitrimoult

Programme Périscolaire

*Chez les grands et les petits
le matin:*



- ☞ Dessins d'illusion d'optique
- ☞ Malles de jeux et jouets
- ☞ Jeux de société
- ☞ Play Maïs

Chez les grands le soir :

- ☞ Tuto
- ☞ Toque de chefs



Chez les petits le soir :

- ☞ Ateliers créatifs (peinture, pâte à modeler, cartes de vœux ...)
- ☞ Jeux de société
- ☞ Malles de jeux et jouets



**BULLETIN D'INSCRIPTION
PERISCOLAIRE
JANVIER 2018**

Ecole : Vérines Croix Chapeau RPI (Virson / Bouhet / Chambon)

Nom et Prénom de l'enfant :

Classe:

	MATIN	SOIR
Lundi 08/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 09/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 10/01	<input type="checkbox"/>	
Jeudi 11/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 12/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 15/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 16/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 17/01	<input type="checkbox"/>	
Jeudi 18/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 19/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 22/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 23/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 24/01	<input type="checkbox"/>	
Jeudi 25/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 26/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 29/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 30/01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 31/01	<input type="checkbox"/>	

Abs pour maladie : fournir un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence
Toute absence non justifiée ou annulée hors délai sera facturée.

Annulation de dates : 1 semaine avant la date concernée par écrit

Nous informons les parents de leur intérêt à souscrire pour leurs enfants un contrat d'assurances de personnes, destiné à couvrir les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités pratiquées.

Nom et Signature des parents,

SIGNATURE OBLIGATOIRE